

RESTAURATION

Dans la confusion religieuse actuelle, au sein même de la chrétienté, un seul principe peut produire l'unité: le principe d'une restauration du christianisme néo-testamentaire. Le retour aux sources de la foi est seul à même de produire plus de pureté et de fidélité envers Dieu.

Les articles qui paraîtront dans la rubrique «restauration» seront destinés à montrer en quoi le Nouveau Testament présente un modèle d'Eglise pour l'Eglise de tous les temps. Ce premier article traite de la question du chant dans l'assemblée et souligne en quoi le chant est une expression de l'unité des disciples.

JOSIANE DE WORM
Ré

GOSPEL SONG
Ré⁷ Sol Ré

1. Pour cet im-men-se bon-heur, Al-lé-lu-ia Que tu
Sol (Mim) (Mi) Ré La Ré

as mis dans mon cœur, Al-lé-lu-ia Je veux
(Sim) Sol Ré

te chan-ter, Sei-gneur, Al-lé-lu-ia Oui, Jé-
(La) Sol (Mim) (Mi) Ré La Ré

sus est mon Sau-veur, Al-lé-lu-ia.

2. Je le redirai encore, alléluia
Que pour moi, Jésus est mort, alléluia.
Voilà pourquoi je l'adore, alléluia
Lui seul est tout mon trésor, alléluia.

3. Que chaque jour, à chaque heure, alléluia
En moi tu aies ta demeure ! alléluia.
Que ma vie soit une fleur, alléluia
Un parfum pour toi, Seigneur, alléluia.

LE CHANT, EXPRESSION D'UNITE CHEZ LES PREMIERS CHRETIENS

L'unité spirituelle des premiers chrétiens est évidente dans le livre des Actes qui rapporte que «la multitude des croyants n'avaient qu'un cœur et qu'une âme» (Ac 4.32).

Cette unité des premiers chrétiens devait être évidente pour tous ceux qui entraient en contact : avec ces hommes et ces femmes, disciples de Jésus-Christ, qu'on finit par appeler du même nom que leur maître : «chrétiens» (qui vient du mot «christ» Actes 11). Le chant étant l'expression des sentiments du cœur (Ep 5.19) était donc une expression des l'unité des cœurs : d'une même voix les chrétiens des Actes priaient, louaient Dieu et annonçaient la Bonne Nouvelle (Actes 4.24; 16.25; 8.4).

Par le chant les voix de tous les chrétiens et de toutes les chrétiennes s'unissent pour former, en fin de compte, une seule voix comme ils forment, ensemble, un seul Corps. Ils s'unissent de cette manière pour exprimer «une même pensée». Une «pensée» — celle de Christ, Cf Ph 2.5 — qui les anime et par laquelle ils vivent une véritable union d'âme et de cœur (Cf Ph 2.2; 2 Co 13.11; Rm 12.16; 15.5).

En soulignant le fait que la première Eglise — celle des Actes — n'était «qu'un cœur et qu'une âme» les Actes nous proposent cette Eglise comme modèle (sinon, pourquoi Luc aurait-il souligné ce point?). Au niveau de la louange nous devons donc souligner (comme le fait le Nouveau Testament chaque fois qu'elle parle du chant) qu'en matière de louange à Dieu notre meilleur modèle est bien cette Eglise unie et dans laquelle il n'y a pas encore de divisions (comme, plus tard, à Corinthe Cf 1 Co 1, 2).

L'unité de cette Eglise des Actes contraste, bien entendu, avec la chrétienté morcelée que nous connaissons à l'heure actuelle. Le fait que dans la chrétienté on ait délaissé la profonde simplicité du culte primitif n'est qu'un reflet de plus de la profonde désunion entre les églises et dénominations chrétiennes, sans parler de la désunion entre les individus membres de ces églises et dénominations.

Restaurer l'unité de l'Eglise est donc non seulement une question de «cœur» : il faudra aussi que l'Eglise (en fait, les églises locales) exprime cette unité de la même manière que l'exprimait l'Eglise des Actes et du Nouveau Testament. Pour rétablir l'unité il est nécessaire de «persévérer ensemble» dans ce qui manifeste et exprime cette unité (Actes 2.46; 5.12). Dans la louange, comme dans tout autre domaine où les chrétiens se retrouvent ensemble pour glorifier Dieu.



Il ne faut donc pas négliger le fait qu'une louange qui se modèle sur l'Eglise néo-testamentaire est nécessairement une louange qui démontre l'unité du Corps de Christ et fortifie cette unité : «**Afin que d'un commun accord, d'une seule voix, vous glorifiiez le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ**» (Romains 15.5,6).

LE CHANT: EXPRESSION D'UNITE DANS L'ASSEMBLEE

Les chrétiens, les sauvés, sont ceux que Dieu «ajoute les uns aux autres» (sens littéral de l'expression «epi to auto» qu'on trouve en **Actes 2.47**).

L'église locale constitue, en particulier, le regroupement en un lieu et à des moments donnés de ceux qui «se réunissent en assemblée» pour employer le vocabulaire de Paul. En effet, en **1 Corinthiens 11.18** Paul a bien ceci en vue lorsqu'il parle du repas du Seigneur. Il le précise à nouveau au verset 20 en écrivant «donc, lorsque vous vous réunissez...» où l'on retrouve le grec «epi to auto» d'**Actes 2.47**. Ainsi, les premiers chrétiens «Ont conscience de constituer (...) une réalité unique, assemblée ou communauté, à laquelle le Seigneur adjoint quotidiennement de nouveaux membres» (Jacques Dupont, **Nouvelles Etudes sur les Actes des Apôtres**, Lectio Divina, Cerf page 309).

Les textes du Nouveau Testament qui exhortent les chrétiens à rendre gloire à Dieu par le chant visent ces assemblées, ces moments privilégiés où les chrétiens se retrouvent réunis. Cela ressort clairement de **Colossiens 3.16** : «**Que la parole du Christ habite en vous avec sa richesse; instruisez-vous et avertissez-vous réciproquement en toute sagesse par des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels; sous l'inspiration de la grâce, chantez à Dieu de tout votre coeur**». On ne peut pas s'instruire et s'avertir réciproquement si chacun se contente de louer Dieu dans son coin. D'ailleurs lorsque deux ou trois chrétiens quelque part ou simplement une famille dans sa maison louent Dieu, ils ne constituent pas une assemblée au sens néo-testamentaire bien que leur louange est parfaitement agréable à Dieu. Sans nier la valeur et l'importance de rencontres fraternelles en toute occasions — réunions familiales, repas fraternels, réunions de prières — le Nouveau Testament souligne l'importance du rassemblement de toute une église locale, de tous ceux que Dieu a «ajouté les uns aux autres», pour reprendre l'expression d'**Actes 2.47**.

LE CHANT DES PREMIERS CHRETIENS: SANS INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Du point de vue historique l'introduction d'instruments de musique dans la louange de l'assemblée est postérieure d'au moins 7 siècles au Nouveau Testament. Pour cette raison l'Eglise orthodoxe n'a toujours pas d'instruments de musique dans ses cultes.

Le chant de l'église réunie (ou assemblée) était une expression **vivante et audible** de son unité face au monde. Il faut se demander (si l'on tient à avoir des instruments dans les assemblées) si ces derniers peuvent apporter quelque chose dans cette expression **audible** de l'unité chrétienne. Il faut même se demander si des instruments peuvent contribuer à unir davantage les enfants de Dieu qui chantent. Bien entendu sur le plan strictement musical la réponse est «NON» car les instruments ont tendance à produire l'effet contraire en créant une dépendance acoustique qui empêche précisément de chanter juste et d'une même voix. Du point de vue spirituel la réponse est encore «NON» puisque l'église des Actes pouvait avoir «un seul coeur, une même âme» sans avoir recours à des instruments dans le chant.

Il faut en outre poser la question suivante: si l'on introduit des orgues, des pianos, des tambours ou des guitars dans les assemblées dépourvues d'instruments, l'unité de ces assemblées — l'unité en leur sein et entre elles — ne sera-t-elle pas, de ce fait, remise en cause? La réponse est «Oui» pour les raisons suivantes:

1. Tout d'abord parce que l'utilisation des orgues ou d'autres instruments dans les assemblées est une des caractéristiques les plus communes des églises qui morcellent la chrétienté (à cet égard, l'Eglise orthodoxe est une exception). En adoptant cet usage non conforme aux pratiques néo-testamentaire on se conforme inévitablement à l'usage d'une chrétienté morcelée qu'on semble, ainsi, prendre pour modèle. Est-ce souhaitable?
2. Ensuite, si l'on introduit cette pratique dans des assemblées qui en sont dépourvues, comment aura-t-on une unanimité pour le faire? Aura-t-on recours à un vote pour donner raison à une majorité? Il est clair qu'un tel procédé ne peut que frustrer une partie des chrétiens et n'a d'ailleurs rien à voir avec cette unité des coeurs et des esprits manifeste dans l'Eglise du Nouveau Testament (Corinthe étant une exception qui devait se corriger). L'Eglise du Nouveau Testament n'a jamais eu besoin d'avoir recours au vote et à la dangereuse idée de «majorité» pour régler ses problèmes.

3. Un troisième problème se pose au niveau des instruments de musique et qui n'est pas mince au niveau des rapports fraternels. EN effet, il faut se demander qui sera appelé à jouer de l'instrument dans l'assemblée. Quels critères seront retenus pour un «ministère» si particulier? Il peut suffire que deux soeurs ou simplement deux membres dans l'assemblée (et que dire s'il y en a davantagel) sachent jouer de l'orgue ou du piano pour engendrer d'inévitables jalousies et disputes. La nature humaine est telle qu'on doit refuser de prendre un tel risque. Lorsque dans le Nouveau Testament pour une raison ou une autre (ancien, diacre, évangeliste)^o une personne est mise «en avant» ce n'est pas sans raison que des qualifications précises sont stipulées dans le Nouveau Testament. En d'autres termes, le choix de telle ou telle personne pour accomplir un «ministère» publique n'est pas déterminé par les sentiments personnels et subjectifs des membres mais par des critères bibliques inchangeables. On évite (pas toujours, mais en grande partie) de la sorte les jalousies.

Il est vrai qu'à l'heure actuelle la plupart des églises utilisent un ou plusieurs instruments de musique dans la louange collective de l'assemblée. Le fait donc de ne pas avoir d'instrument passe donc pour quelque chose d'anormal ou d'étrange! Dans certaines assemblées on trouve de véritables orchestres de «rock» qui se mettent en place. Il est d'ailleurs curieux de constater que souvent on ne trouve pas trace du repas du Seigneur le dimanche dans nombre d'églises qui ne manquent pas, par contre, de mettre en valeur de tels orchestres. On peut se demander dans quelle mesure les instruments ont chassé de l'assemblée la table du Seigneur et toute la solennité qui s'y rattache (?).

En adoptant l'usage de ces instruments dans la louange, une assemblée ne prouve qu'une chose: qu'elle est disposée à se conformer à une pratique universellement répandue dans la chrétienté! Le modèle n'est plus, dans ce cas, le Nouveau Testament, mais les autres Eglises...

Il ne nous appartient pas de dire que les Eglises qui ont des orgues ou des pianos pour louer Dieu ne sont pas véritablement chrétiennes ou que leurs membres ne seront pas sauvés. Il est préférable de laisser Dieu régler cet aspect du problème. Cependant, la question est de savoir si cette pratique est le reflet d'un esprit d'obéissance au Nouveau Testament, le reflet d'une volonté de véritablement restaurer le christianisme du Nouveau Testament ... ou plutôt le reflet d'une chrétienté dont on craint de trop se démarquer.

A l'encontre de ceci on peut toujours dire que Dieu n'interdit pas d'avoir des orgues dans l'assemblée et que, par conséquent, ils sont autorisés. Ceux qui raisonnent ainsi ont une bien curieuse conception de la «liberté chrétienne» — la liberté étant dans ce cas le droit de faire ce que Dieu n'interdit pas, ce qui peut aller loin! D'autre part, ceux qui raisonnent ainsi

réalisent-ils qu'ils abandonnent, du même coup, le principe même d'une restauration du christianisme néo-testamentaire? En effet, comment répondront-ils lorsque quelqu'un leur dira: «Dieu n'interdit pas non plus de baptiser les bébés, donc nous sommes autorisés à le faire!» Qu'ils songent aux conséquences à long terme d'un tel raisonnement ■

YannOPSITCH

pour votre bibliothèque

NOUS VOUS CONSEILLONS

sectes nouvelles - UN REGARD NEUF, par Jean-François Mayer, Editions du Cerf, 1985, 130 pages, 55FF

Historien de formation, Jean-François Mayer nous offre ici un des rares ouvrages sur les «sectes» d'une portée scientifique. Objectif et bien documenté ■